



CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira à la ***salle du conseil***, le :
Mercredi 25 mars 2026 à 20 h

A la Chapelle-Moulière, le 21 mars 2026
Le Maire, Sylvie ROY

ORDRE DU JOUR :

- Délibération relative au droit à la formation des élus
- Délibération relative à la création et à la composition des commissions municipales
- Délibération relative à l'élection des membres de la commission communale des Impôts directs (CCID)
- Délibération relative à l'élection des membres de la commission « Urbanisme, voirie, travaux, appel d'offres, économie, finances et pouvoir d'achat »
- Délibération relative à la désignation d'un référent déontologue
- Délibérations relatives à la désignation des délégués dans les organismes extérieurs - Syndicat Énergies Vienne
- Délibération relative à la désignation du correspondant défense
- Délibération relative à la désignation d'un délégué pour l'association VMS (Vienne et Moulière solidarité)
- Délibération relative à la désignation des délégués CNAS
- Délibération relative à la désignation des délégués du SIVOS
- Délibération relative à l'adoption du règlement intérieur au conseil municipal

QUESTIONS DIVERSES :